

BONDY

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 novembre, à 18 heures et 5 minutes, se sont réunis les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, sous la présidence de Monsieur Stephen HERVE, sur convocation individuelle, faite le 20 octobre, en exécution du décret n°2004-1136 du 21 octobre 2004.

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Stephen HERVE
- Madame Joelle MOTTE,
- Madame Cristel FABRIS,
- Madame Oldhynn PIERRE
- Madame Christelle LE GOUALLEC,
- Monsieur Patrick GIBERT,
- Madame Nezha DECOURRIERE,
- Monsieur Christian BILLOTTE,
- Madame Chantal GARDET,
- Madame Sylvette GIRAUD.

ETAIENT ABSENTS et/ou EXCUSES :

- Monsieur Lakhdar FEMMAMI,
- Madame Mariam THIAM
- Monsieur Maxime ATTYASSE

ONT DONNE PROCURATION :

- Madame Eliane LOUISON à Madame Nezha DECOURRIERE,
- Madame Michele BAHURLET à Madame Sylvette GIRAUD.

ONT ETE INVITES :

- Monsieur Philippe VAN ELSLANDE,
- Monsieur Ilhan YILDIZ.

Secrétaire de séance : Madame Audrey GUENICHE, Directrice Santé Solidarité et Autonomie, Directrice du CCAS.



Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18h05.

Le Président présente l'ordre du jour, soumet au Conseil d'Administration le procès-verbal du 13 octobre 2025.

Monsieur Stephen HERVE présente l'ordre du jour :

- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 OCTOBRE 2025

VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE

- 25.11.25-01 : ADMISSION EN NON-VALEURS DES COTES IRRECOUVRABLES

VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE

- 25.11.25-02 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET L'ASSOCIATION SOS VICTIMES 93

VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE

- 25.11.25-03 : CONVENTION ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE SEINE SAINT DENIS POUR LA MISE EN ŒUVRE DU FSL COMMISSION LOCALE D'IMPAYES D'ENERGIE 2025

VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE

- 25.11.25-04 : CONVENTION DE REFACTURATION ENTRE LA VILLE DE BONDY ET LE CCAS AU TITRE DE L'ANNEE 2025

M. Billotte réitère son interrogation écrite relative à la prime de pouvoir d'achat SIMAD. Une réponse lui est apportée oralement dans l'attente de la formulation d'un retour écrit officiel qui lui sera communiqué prochainement.

VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE

- NOTE N°1 D'INFORMATION DU PRESIDENT : REFORME SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE ET REFORME DE TARIFICATION DES SSIAD

ONT PRIS ACTE

Monsieur Stephen HERVE remercie les administrateurs.

RIEN N'ETANT PLUS A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 18H50.

POUR COPIE CONFORME
LE PRESIDENT DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE